



Le 16 novembre 2021

Procès-verbal ___ Copie de résolution _X_

À une séance ordinaire _X_ extraordinaire __, ajournée __, du conseil tenue le 15 novembre 2021 et à laquelle est présent la mairesse, Anik Corminboeuf et les conseillers suivants :

- Robert Lavoie - Mario Pelletier - Manon Tremblay
- Jacques Sirois - Hervé Voyer - Andrew Caddell

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION NUMÉRO 21.11.226

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - ANNÉE 2022 « MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA »

21.11.226 RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Hervé Voyer

APPUYÉ PAR Manon Tremblay

ET DEMANDÉ PAR LA MAIRESSE, ANIK CORMINBOEUF, DE PROCÉDER AU VOTE ;

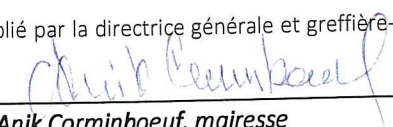
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront les lundis et/ou mardis qui débiteront à 20H00 :

→ 10 janvier	7 février
→ 7 mars	4 avril
→ 2 mai	6 juin
→ 4 juillet	8 août
→ 12 septembre	3 octobre
→ 7 novembre	5 décembre

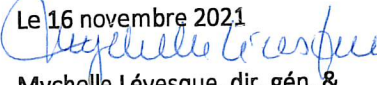
QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

(Signée)


Anik Corminboeuf, mairesse

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Le 16 novembre 2021


Mychelle Lévesque, dir. gén. &
greffière-trésorière



Kamouraska | 67 avenue Morel | Québec | G0L 1M0 | 418 492-6523
www.kamouraska.ca | Facebook : Municipalité de Kamouraska

